

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire de la Ville de Genève - section Petit-Saconnex

31 octobre 2007

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu la demande de la Ville de Genève du 27 septembre 2007;

Vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature du 11 octobre 2007;

Vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975;

ARRÊTE:

Il est donné le nom de :

Rue Denis-De-ROUGEMONT

à la future artère sans issue qui desservira les nouvelles habitations prévues dans le PLQ N° 29482 et partant du chemin de Sous-Bois N° 18.

Du nom de Denis-De-ROUGEMONT (Couvet,1906 - Genève,1985), écrivain, auteur de nombreux ouvrages et fervent défenseur de la Culture Européenne.

Cette dénomination entrera en vigueur dès le début des travaux.

_			٠,	
('Ami	$m_{11}m_{12}$	110	~	
Com	1111111111	110	~1	-
			-	•

DT 1ex.
DF 1ex.
DI - OCP 1 ex.
DCTI 1 ex.
CHA 1 ex.
FAO 1 ex.



Certifié conforme,

Le chancelier d'Etat :